

PRÉFET DE LA CHARENTE

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour le département de la Charente



2017-2023

Annexe 1 - Fiches actions

6. Services sociaux

Thème	Services sociaux
Action	<i>Développement des solutions de maintien à domicile des personnes âgées</i>
Sous-action éventuelle	Expérimentation pour promouvoir le développement des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), notamment par une meilleure coordination des interventions entre services d'aide à domicile et services de soins infirmiers à domicile (SAAD/SSIAD)
Description synthétique	L'objectif de la démarche est de permettre aux personnes âgées dépendantes de se maintenir dans leur domicile par le biais d'une prise en charge complète autour d'un projet de vie individualisé. Le schéma gérontologique 2015/2019 prévoit aussi d'intervenir sur l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (diagnostics de l'état de celui-ci, majoration de l'aide à l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants, usufruitiers, locataires du parc social, en cas de travaux d'adaptation de leur logement dans le but de renforcer l'accessibilité, prévenir les risques de chute et ou encore installer des éléments favorisant l'autonomie dont la domotique).
Emprise géographique	Sur tout le département
Pilotes et missions	Département, CNSA
Partenaires associés et missions	ARS, DIRECCTE
Calendrier de mise en œuvre	2015-2018
Indicateurs de suivi	Mise en place d'un groupe de travail partenarial
Coût de l'action	-
Financement	CNSA

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Services sociaux
Action	<i>Développement des solutions de maintien à domicile</i>
Sous-action éventuelle	
Description synthétique	<p>Le maintien à domicile des personnes est un enjeu important pour l'Assurance Maladie, notamment à certaines étapes clés du parcours de soin de l'assuré. En effet, à sa sortie d'hospitalisation, le patient se trouve en situation de vulnérabilité et cette étape peut constituer une rupture pour les personnes concernées mais aussi leur entourage.</p> <p>Ainsi, la CPAM de la Charente noue des partenariats afin d'accompagner, après une hospitalisation, le retour et le maintien à domicile des assurés confrontés à des difficultés d'ordre social, économique et/ou psychologique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorisant la poursuite des soins et la réorganisation de la vie à domicile dans de bonnes conditions, - prévenant et en limitant les situations dégradables de la santé pouvant induire des ré hospitalisations. <p>Ainsi, la CPAM de la Charente a mis en place une Aide au Retour à Domicile (ARDH) pour les assurés non retraités. Les assurés retraités sont pris en charge par la CARSAT.</p> <p>Cette aide extra légale mobilise trois interlocuteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'établissement hospitalier détecte les personnes en situation de fragilité, - Le Service Social de la CARSAT met en œuvre un processus d'accompagnement du retour au domicile, - La CPAM mobilise ses fonds d'action sanitaire et sociale pour le financement des prestations d'aide à domicile. <p>Cible : les assurés sociaux du régime général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - non retraités - résidant dans le département de la Charente, - victimes d'accidents ou atteints d'une pathologie grave avec pronostic de récupération, - répondant à des critères de fragilité économique et/ou sociale, - en situation d'isolement : absence de famille ou incapacité de l'entourage à apporter aide, conseil et appui personnalisé. -
Emprise géographique	Département
Pilotes et missions	CPAM de la Charente

Partenaires associés et missions	Établissements hospitaliers, cliniques
Calendrier de mise en œuvre	Le dispositif est mis en œuvre depuis x dans x établissements. 1 ^{er} trimestre 2017 : développement du dispositif dans x établissements supplémentaires.
Indicateurs de suivi	- Nombre d'établissements conventionnés - Nombre de signalements des établissements - Nature et durée des interventions financées au titre de l'aide à domicile/CPAM, - Montant moyen des financements par type d'aide et par dossier
Coût de l'action	Coût prévisionnel au 31/12/2016 : 40 000 euros
Financement	Fonds d'action sanitaire et sociale de la CPAM

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Services sociaux
Action	<i>Développement des solutions de maintien à domicile</i>
Sous-action éventuelle	Modernisation des services d'aide à domicile pour une meilleure prise en charge. Evolution du système de télégestion
Description synthétique	<p>La précédente convention CNSA a contribué à la mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un système de télégestion via un serveur vocal interactif, - d'une plateforme de centralisation des données d'intervention. <p>Le démarrage du déploiement de la téléphonie mobile pour les intervenants à domicile en lien avec le système de télégestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • offre davantage de souplesse dans l'horodatage des heures et permettra de réduire la saisie des feuilles papier • permet la mise en place de fonctionnalités liées à la présence des plannings prévisionnels et réalisées sur la plate- forme (mise en place d'un extranet à destination du bénéficiaire, envoi des plannings prévisionnels et réalisés, édition d'un certain nombre d'états de présence du salarié, récapitulatif du plan d'aide...)
Emprise géographique	Sur tout le département
Pilotes et missions	Département, CNSA
Partenaires associés et missions	Les six structures autorisées (services d'aide à domicile) pour intervenir dans le cadre du CPOM
Calendrier de mise en œuvre	2015-2018
Indicateurs de suivi	- Nombre d'heures horodatées - Nombre de salariées équipées
Coût de l'action	Convention départementale/CNSA
Financement	CNSA et Département

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input checked="" type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Services sociaux	
Action	Mise en adéquation de l'offre de services avec les besoins liés au handicap	
Sous-action éventuelle	Offre de service en direction des familles ayant un enfant porteur de handicap	
Description synthétique	Mise à disposition d'un travailleur social pour un entretien d'évaluation-orientation et éventuellement accompagnement social. Intervention suite à requête sur les ouvertures de droits AEEH et AJPP.	
Emprise géographique	Départementale	
Pilotes et missions	Caf	
Partenaires associés et missions	Lien avec le pôle ressources handicap et les intervenants concernés	
Calendrier de mise en œuvre	Action mise en œuvre depuis 2011 sur un périmètre déterminé au départ. Action étendue à l'ensemble du département depuis 2015	
Indicateurs de suivi	Taux de retour Cet indicateur sera reconduit chaque année.	
	Valeur initiale :	2012 : 193 familles contactées - 21 familles reçues
	Valeur intermédiaire :	2015 : 249 familles concernées-18 ont bénéficié d'une intervention de travail social
Coût de l'action	-	
Financement	-	

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire – Adaptation du travail social au cas par cas en fonction des contraintes des familles	<input type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Services sociaux
Action	Mise en adéquation de l'offre de services avec les besoins liés au handicap
Sous-action éventuelle	Mise en service d'un portail à l'intention des usagers handicapés et âgés
Description synthétique	<p>Les usagers de la MDPH peuvent accéder en ligne à leurs informations personnelles grâce à un accès sécurisé grâce à un code personnel et un identifiant qui leur sont remis lorsque leur dossier est déclaré complet. Ces informations sont accessibles à partir du « Portail autonomie » du département.</p> <p>Trois pages sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • page 1 : éléments administratifs du bénéficiaire, • page 2 : liste des prestations en cours, • page 3 : liste des demandes en cours.
Emprise géographique	Tout le département
Pilotes et missions	Maison Départementale des Personnes Handicapées et Département
Partenaires associés et missions	-
Calendrier de mise en œuvre	Mise en œuvre depuis janvier 2015
Indicateurs de suivi	Nombre d'usagers de la plateforme.
Coût de l'action	29 000 € (installation et stockage)
Financement	À définir.

Amélioration de l'accessibilité des services au public

<input type="checkbox"/> Physique	<input checked="" type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Horaire	<input type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Services sociaux
Action	Mise en adéquation de l'offre de services avec les besoins liés au handicap
Sous-action éventuelle	Coordination départementale handicap
Description synthétique	Le Pôle Ressources favorise l'intégration des enfants en situation de handicap, dans les structures de loisirs et de petite enfance. Le Pôle Ressources informe également les accueils de loisirs et les structures petite enfance souhaitant accueillir ou accueillant des enfants en situation de handicap. Il informe les partenaires sur les adaptations à mettre en place, en vue de l'accueil d'un enfant en situation de handicap.
Emprise géographique	Département
Pilotes et missions	Caf / CD / MSA
Partenaires associés et missions	Partenaires signataires du Schéma Départemental de Services aux Familles et MDPH Les accueils de loisirs et les structures petite enfance relais
Calendrier de mise en œuvre	Depuis 2015
Indicateurs de suivi	Nombre de familles accompagnées
Coût de l'action	85 000 € - 90 000 €
Financement	Mission co-financée dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse Caf / Conseil départemental / MSA

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Horaires	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation Intervention au cas par cas, « sur-mesure » adapté à la problématique de la famille

Thème	Services sociaux
Action	Adéquation de l'offre de services aux besoins liés au vieillissement de la population
Sous-action éventuelle	Création d'un portail collaboratif des opérateurs « Senior Charente »
Description synthétique	<p>Création d'un portail internet regroupant l'ensemble des informations intéressant les personnes âgées de 60 ans et +, en Charente. Celui-ci serait structuré de telle sorte que l'on pourra y accéder selon 3 voies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par des thématiques à définir (droits de la personne, logement, santé, loisirs, aides techniques, lutte contre l'isolement, mobilité, usage du numérique, maintien à domicile et autonomie, sécurité au volant...) • Par le territoire dans lequel on vit : à partir de la structuration départementale en 9 Établissements de Coopération intercommunale (EPCI). • Par un agenda des actions et offres d'activités proposées. <p>Le champ des thématiques devra recouvrir l'ensemble des enjeux définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par le <i>Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2015 – 2019</i>, - et dans le <i>Programme coordonné</i> élaboré par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.
Emprise géographique	L'ensemble de la Charente, à partir d'un découpage correspondant à la nouvelle carte intercommunale
Pilotes et missions	Département ; IREPS 16 – Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie
Partenaires associés et missions	<p>Membres du COPIL : IREPS 16 – CD 16 - ARS Nouvelle Aquitaine – CODERPA – AIDADOM – La MAIA – Fédération des CSCS – Génération mouvement des aînés ruraux – UDAF 16 – Service de prévention CPAM – ASEPT Poitou-Charentes – Les CLS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du projet et recherche de financements
Calendrier de mise en œuvre	<p>2016 à 2017 / 2018</p> <p>Déc. 2016 : Installation du COPIL et du Groupe technique. Déc 2016 - 1^{er} trimestre 2017 : définition du cahier des charges et des coûts de production + mise en œuvre Avril 2017 : décision par le COPIL 2^{ème} trimestre 2017 : élaboration du graphisme et de l'ergonomie 3^{ème} trimestre 2017 : tests et mise en œuvre des modules de syndication – bases de données 4^{ème} trimestre 2017 : validations par le COPIL et lancement officiel 1^{er} trimestre 2018 : campagne de communication</p>
Indicateurs de suivi	Nombre de connexions
Coût de l'action	en cours d'élaboration
Financement	Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie – recherche en cours de co-financeurs par l'IREPS

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input type="checkbox"/> Physique	<input checked="" type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Réalisé pour le compte du Préfet de la Charente
par la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires de la Charente
43,rue Charles Duroselle – ANGOULÊME
ddt@charente.gouv.fr

Avec le concours du Conseil Départemental de la Charente

Version approuvée le 20 décembre 2017